

Chambre? Cela aiderait à avoir un débat logique, calme et raisonné sur une mesure assez radicale.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Nowlan:** Je tentais de m'expliquer au moyen d'un rappel au Règlement.

**M. l'Orateur:** Le député s'est bien expliqué, mais je doute que le rappel au Règlement ait été motivé.

**M. Nowlan:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me rends compte des restrictions que comporte un rappel au Règlement. Ma question s'adresse au ministre des Postes. Afin de nous renseigner le plus possible sur cette mesure plutôt radicale, pourrait-il déposer les rapports ou les conclusions des enquêtes de son ministère qui ont, en partie, inspiré cette mesure?

**L'hon. M. Kierans:** Certes, monsieur l'Orateur. Nous avons préparé, vendredi dernier, une série d'états financiers et de renseignements d'appui que j'espère faire distribuer jeudi au plus tard à tous les députés.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Une question supplémentaire. Le ministre des Postes a reconnu l'utilité de faire étudier ce bill par un groupe spécial de députés. Or, n'estime-t-il pas qu'on devrait inclure dans ce groupe des députés de tous les partis et, par conséquent, déférer cette mesure à un comité permanent? (*Applaudissements*)

**L'hon. M. Kierans:** Je parlais d'une initiative particulière de certains membres du caucus libéral. Je serais heureux d'être invité par tout autre groupe ou caucus de la Chambre.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Y a-t-il réellement un Parlement ici?

[*Français*]

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Tantôt, un député a demandé à l'honorable ministre s'il avait reçu des plaintes de la part du public et de certains groupes à propos du bill qu'il avait l'intention de présenter à la Chambre.

Aujourd'hui, j'ai moi-même reçu un télégramme extrêmement intéressant du journal *Le Soleil* de Québec et j'aimerais lui demander s'il en a reçu une copie et, dans le cas de l'affirmative, s'il considère son contenu comme une plainte ou non?

[*Traduction*]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question posée par le député de Lotbinière montre que j'avais peut-être raison d'avoir des craintes au sujet de la question posée sous sa forme initiale.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, dans ma question complémentaire je serai un peu moins émotif que le ministre des Postes. Quand pouvons-nous nous attendre à ce que les délibérations des 35 députés libéraux aboutissent à une déclaration, car je reçois passablement de télégrammes de gens qui ont hâte d'entendre cette déclaration. J'aimerais savoir quand nous pouvons nous y attendre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Dartmouth-Halifax-Est a la parole.

**M. Lundrigan:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** La question du député est irrecevable, mais j'entendrai son rappel au Règlement.

**M. Lundrigan:** Comme je reçois passablement de demandes, le ministre des Postes pourrait-il me dire quand nous pouvons nous attendre à une déclaration à la suite des délibérations qui ont lieu en ce moment?

**M. l'Orateur:** Ce n'est pas la question que le député avait tout d'abord posée.

[*Plus tard*]

**M. MacInnis:** Comme le ministre des Postes s'est dit prêt à s'entretenir avec tout député représentant une circonscription aux prises avec des difficultés concernant les postes, et que certains députés ont manifesté leur intérêt, le ministre peut-il venir à mon bureau à cinq heures? Si non, quand pourra-t-il venir?

[*Plus tard*]

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Si on se rappelle qu'il voulait bien y réfléchir, je lui demande s'il a réfléchi à la primauté des droits du Parlement sur ceux du parti, et s'il n'admettra pas que le comité permanent serait peut-être un endroit plus approprié que le comité plénier de la Chambre pour étudier le bill n° C-116?